

ANNEXE 3 : DÉVELOPPER DU VOCABULAIRE

Pour goûter au succès dans l'apprentissage du vocabulaire scientifique (souvent comparé à l'apprentissage d'une nouvelle langue), il faut offrir aux élèves un certain nombre d'occasions variées d'utiliser une terminologie scientifique. Certains éléments de ce vocabulaire sont essentiels pour fonctionner adéquatement dans une discipline scientifique (p. ex., en géologie). Pour mieux comprendre ce vocabulaire particulier, les élèves doivent en comprendre l'aspect *définition* (ce que signifient ces termes) et l'aspect *contextuel* (comment les appliquer).

L'approche préconisée dans le guide de l'enseignant en sciences de la nature au secondaire (voir *L'enseignement des sciences de la nature au secondaire*, chapitre 10 : Bâtir un vocabulaire scientifique) propose des stratégies d'apprentissage du vocabulaire à divers niveaux :

- Les **stratégies de niveau 1** encouragent l'exposition à des mots par l'utilisation de dictionnaires scientifiques, de jeux de vocabulaire, d'activités « cycle de mots », de lectures suggérées, etc.
- Les **stratégies de niveau 2** invitent l'élève à assimiler des mots par divers moyens : création de ses propres définitions, élaboration de schémas conceptuels à partir de termes scientifiques, cadres de comparaison/contraste, stratégies Trier et prédire, etc.

L'enseignant peut se servir des stratégies d'apprentissage ci-dessous dans les cours de sciences pour aider les élèves à développer leur vocabulaire.

Cadre de tri et de prédiction (Voir *L'enseignement des sciences de la nature au secondaire*, 10.13, 10.23.)

À partir d'une vingtaine de mots de base, demander aux élèves de déterminer quatre catégories et de regrouper les mots dans ces catégories.

Procédé tripartite (Voir *L'enseignement des sciences de la nature au secondaire*, 10.9, 10.22.)
Proposer aux élèves de définir (en leurs propres termes) un mot ou un concept, d'en donner un synonyme ou un exemple et de l'illustrer au moyen d'un dessin ou d'un diagramme.

Réseaux et regroupements (Voir *L'enseignement des sciences de la nature au secondaire*, 10.11, 11.6.)

On peut établir des liens entre les mots en les organisant en réseau ou en regroupement en fonction de leurs similitudes et de leurs différences. Les réseaux illustrent les liens entre les termes en les rattachant à un fil conducteur. Les regroupements rassemblent des termes apparentés.

